

**1 Indication de la matière****Ciment****2 Danger pour l'homme et l'environnement**

La valeur pH du ciment en contact avec l'eau peut varier entre 11 et 13  
Des irritations sont possibles en cas de contact avec les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Une sensibilité de la peau est possible. En cas de contact prolongé et d'exposition répétée, des lésions cutanées peuvent survenir.

Le ciment frais peut être nocif pour les plantes et les animaux (aquatiques)

**3 Mesures de prévention et règles de comportement**

Porter les équipements de protection individuelle.

Porter des vêtements qui ferment bien et des gants de protection.

Protéger la peau et les yeux contre le contact avec le ciment.

Protection des yeux: En cas de risque de poussière de ciment: porter des lunettes de protection.

En cas de manipulation de ciment sec: porter un masque antipoussière.

Limiter ou éviter le contact direct avec les eaux de surface.

**4 Action en cas de danger**

Respecter une hygiène personnelle

Remplacer et nettoyer à temps les vêtements souillés

Nettoyer immédiatement le ciment (sec) répandu afin de limiter les nuisances occasionnées par les poussières.

**5 Premiers secours**

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau

En cas de contact avec les yeux: maintenir les paupières ouvertes pendant quelques minutes tout en rinçant abondamment à l'aide d'un produit de rinçage oculaire ou d'eau tiède. Au besoin: consulter un oculiste

En cas d'inhalation/ s'installer à l'air frais

**Centre antipoison : 070 / 245 245**  
**Numéro d'urgence : poste fixe 100 - GSM 112**

**6 Evacuation professionnelle**

En cas d'usage correct, il n'y a pas de déchet à évacuer

Le ciment, le mortier ou le béton durci peuvent être évacués en tant que déchets inertes.

Recueillir le ciment inutilisable dans des conteneurs fermés et les évacuer dans une décharge agréée.